



**HAL**  
open science

## La conquête du confort. L'histoire des Parisiens nés entre 1920 et 1950

Catherine Bonvalet, Arnaud Bringé, Guillaume Le Roux

► **To cite this version:**

Catherine Bonvalet, Arnaud Bringé, Guillaume Le Roux. La conquête du confort. L'histoire des Parisiens nés entre 1920 et 1950. *Revue Quetelet Journal*, 2023, 10 (1), pp.63-84. 10.14428/rqj2022.10.01.04 . hal-04380389

**HAL Id: hal-04380389**

**<https://hal.science/hal-04380389>**

Submitted on 8 Jan 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - ShareAlike 4.0 International License

An open-access  
journal  
of population  
research



Volume 10/4  
2022

## La conquête du confort L'histoire des Parisiens nés entre 1920 et 1950

**Catherine Bonvalet**

Correspondance :

[bonvalet@ined.fr](mailto:bonvalet@ined.fr)

Institut national d'études démographiques, France

**Arnaud Bringé**

[bringe@ined.fr](mailto:bringe@ined.fr)

Institut national d'études démographiques, France

**Guillaume Le Roux**

[guillaume.le-roux@ined.fr](mailto:guillaume.le-roux@ined.fr)

Institut national d'études démographiques, France



**DEMO** Centre de recherche  
en démographie

**IACCHOS** Institut d'analyse du changement  
dans l'histoire et les sociétés contemporaines

**UCLouvain**

DOI.10.14428/rqj2022.10.01.04 • ©2023 Catherine Bonvalet, Arnaud Bringé, Guillaume Le Roux

**PUL** PRESSES  
UNIVERSITAIRES  
DE LOUVAIN



This work is licensed under a Creative Commons Attribution NonCommercial 4.0 International License. You can share, adapt the material for non-commercial purposes provided that you give appropriate credit and indicate if changes were made. For details see <https://creativecommons.org/licenses/by-a/4.0/>

---

## Résumé – Abstract

### *Résumé*

*L'histoire du confort en France a surtout été abordée à partir des recensements et reste relativement peu connue. Les enquêtes biographiques de l'INED menées auprès des Parisiens nés entre 1925 et 1950 permettent de retracer la diffusion du confort qui s'est produite au cours du XXe siècle au sein des générations et des classes sociales. Les générations nées au début du siècle ont vécu dans des logements étroits le plus souvent sans sanitaires et profiteront très tard de l'amélioration du confort. Les générations nées entre 1925 et 1940 qui ont connu, durant leur enfance et le début de leur mariage, ces mêmes conditions très difficiles, ont pu accéder au confort grâce à la propriété et aux logements HLM à partir des années 1960. Les générations du baby-boom ont grandi pour la plupart dans des petits logements ne disposant pas de salle de bain mais ont vu leurs conditions de logement s'améliorer au fur et à mesure que leurs parents accédaient au confort. A cet effet de génération s'ajoute un effet de classe sociale qui hiérarchise l'accès aux éléments de confort des logements habités. Pour autant la crise du logement d'après-guerre n'a pas été un obstacle à l'arrivée du baby-boom.*

**Mots-clés :** *confort générations logement inégalités sociales*

### *Abstract*

*The history of comfort in France has mainly been approached through censuses and remains relatively unknown. The INED's biographical surveys of Parisians born between 1925 and 1950 make it possible to trace the spread of comfort over the course of the 20th century within generations and social classes. The generations born at the beginning of the century lived in narrow dwellings, most often without sanitary facilities, and benefited from improved comfort very late. The generations born between 1925 and 1940, who experienced these same very difficult conditions during their childhood and early marriage, were able to gain access to comfort thanks to home ownership and social housing starting in the 1960s. The baby-boom generations grew up mostly in small dwellings without bathrooms but saw their housing conditions improve as their parents gained access to comfort. In addition to this generational effect, there is also a social class effect that prioritizes access to the comfort elements of inhabited housing. However, the post-war housing crisis was not an obstacle to the arrival of the baby boom.*

**Keywords:** *comfort generations housing social inequalities*

## Introduction

Depuis la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le confort du logement a fait l'objet de nombreuses études et recherches en histoire (Perrot, 1987 ; Prost, 1987), en géographie (Merlin, 2005 ; Cribier, 1989) et en architecture (Dreyfus, 1990 ; Engrand, 2018). C'est surtout à travers la question du logement populaire dans les grandes villes et particulièrement à Paris (Magri, 1991 ; Guerrand, 1987) que l'accès au confort, en particulier l'accès à l'eau (Goubert, 1986) a été abordé. Avec la première révolution industrielle en Europe et l'urbanisation qui l'a accompagnée, se pose le problème du logement des migrants venus chercher du travail dans les centres urbains. En France, le développement des logements insalubres (Fijalkow, 1998) dans lesquels s'entassaient les ouvriers venus chercher du travail et leurs familles a conduit les réformateurs et hygiénistes à mener dès 1830 les premières enquêtes sanitaires (Bourdelaïs, 2001) mettant ainsi en évidence les liens entre habitat défectueux et le taux élevé de mortalité (Villermé, 1840). À l'opposé de ces taudis, apparaissent à Paris les prémices de l'habitation moderne avec l'introduction progressive dans les immeubles bourgeois de l'électricité et de l'eau (Eleb et Debarre, 1995) qui ne montera dans les étages parisiens que dans les dernières années du siècle. Le confort dont Jean-Pierre Goubert (1986) analyse la diffusion dans les classes aisées soucieuses d'importer les bonnes pratiques d'Outre-Manche devient à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle un signe d'appartenance sociale et d'adhésion aux valeurs dominantes. Entre les logements insalubres et les appartements bourgeois décrits par Adeline Daumard (1965), émergent à l'initiative du patronat des expériences d'habitations telles que le familistère de Guise, les logements du Creusot dont le souci sera de mettre à disposition des ouvriers des logements disposant des éléments de confort et de leur apprendre les règles de propreté, d'hygiène et de salubrité.

L'amélioration du cadre de vie va ainsi devenir au cours du XIX<sup>e</sup> siècle non seulement un enjeu sanitaire « un logis sain, un logis clair » (Groux et Levy, 1993, p 20) mais également un enjeu politique et idéologique. À travers le logement disposant du confort, l'objectif poursuivi sera d'éduquer les classes populaires et de rétablir les valeurs de la famille traditionnelle (Le Play, 1864 ; Gengembre, 1989). Dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle, le confort du logement populaire s'effectue dans une perspective à la fois « humaniste, morale, pacificatrice, productiviste et sanitaire » (Engrand, 2018, p 83). Il se produit au sein du milieu ouvrier une sorte d'acculturation au modèle d'une vie familiale avec l'attachement au foyer, la séparation des espaces et l'éducation hygiénique. À l'opposé du taudis et de la caserne, la maison isolée devient le modèle des tenants de l'économie sociale où le mari est à l'usine, la femme au foyer et les enfants à l'école (Frey, 1986). Cette acculturation à travers la diffusion des valeurs de l'intime sur le modèle du *Home, sweet home* se poursuivra au XX<sup>e</sup> siècle avec le développement des Habitations à Bon marché<sup>1</sup> (HBM), l'encouragement à la propriété (loi Loucheur, 1928) pour connaître son apogée dans les années 1960 à travers la construction des HLM et la diffusion de la propriété. La famille nucléaire, en particulier la mère au foyer, pourra ainsi avoir accès « au confort » moderne que représentent l'eau, le gaz et l'électricité. L'évolution du confort depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle apparaît alors comme un révélateur des processus à l'œuvre de moyennisation de la société française, aussi bien du point de vue des familles que des logements.

Cependant, malgré les travaux des historiens, sociologues et urbanistes, l'évolution du confort en France reste difficile à reconstituer en raison de l'absence de données statistiques avant 1946 (Durif, 1998). Seules les grandes villes, en particulier la ville de Paris, ont fait l'objet d'enquêtes spécifiques. En 1871, l'Assistance Publique mène une enquête sur la population qui aborde la question de l'habitat. Mais la première enquête susceptible d'apporter des renseignements sur le confort

---

<sup>1</sup> Les premiers logements sociaux en France, les HBM (habitations à bon marché), ont été créés en 1894. Après la Seconde Guerre mondiale, l'expression HBM est remplacée par HLM (habitations à loyer modéré).

de l'habitation a été réalisée en 1906 par le ministère du Travail et de la Prévoyance sociale dans 50 villes de taille diverse. En 1911, le recensement apportera des précisions sur le nombre de pièces et de personnes, sur la proportion de logements dépourvus de WC. Elle permettra à Bertillon d'établir des normes de peuplement, d'évaluer le degré d'encombrement des logements (Bertillon, 1894).

Les premières informations statistiques sur l'âge des immeubles et les conditions de confort datent de l'enquête sur la propriété bâtie réalisée en 1941-1942 dans certaines villes. Mais en réalité ce n'est que depuis 1946, que le confort des logements a été étudié systématiquement, à partir des éléments objectifs collectés dans les recensements en distinguant les logements qui n'ont pas l'eau courante, ceux qui ont uniquement l'eau, ceux qui ont des WC intérieurs et ceux qui ont en plus une salle de bain (Engrand, 2002). A ces éléments s'ajoutent des indicateurs permettant de qualifier la densité d'occupation des logements et d'identifier les logements surpeuplés (Clanché et Fribourg, 1998 ; Merlin, 2005). Il est alors possible de rendre compte, de recensement en recensement, de l'amélioration des conditions de logement que la France a connue depuis la Seconde Guerre mondiale.

Dans cet article, nous proposons d'analyser la diffusion du confort, défini selon les deux dimensions précédentes (degré de peuplement, équipements sanitaires), de 1930 à 2000 en Région Ile-de France, non pas comme le suggérait Pierre Merlin en distinguant les différentes classes sociales dans les recensements depuis 1946, mais en adoptant une approche longitudinale. Pour cela, nous avons choisi de mobiliser les enquêtes de l'INED *Peuplement et dépeuplement de Paris* (PDP, 1986) et *Biographies et Entourage* (B&E, 2001) qui ont recueilli pour chaque logement habité un certain nombre d'informations relatives au confort<sup>2</sup>. Le nombre de pièces et le nombre de personnes disponibles à tout âge permet ainsi d'observer le degré de peuplement des logements, comme l'avait fait Bertillon, la présence ou non d'eau, de WC et de salle de bain et de mesurer le niveau de confort tout au long de la vie. A partir de ces données, il est possible de reconstituer pour chaque génération des trajectoires de confort domestique de la même manière que l'ont été les trajectoires résidentielles et les trajectoires géographiques (Bonvalet, 2007 ; Le Roux et al., 2020) et de mener alors une analyse longitudinale et biographique de l'accès au confort selon la génération et la classe sociale.

Mais contrairement aux parcours géographiques et résidentiels qui portaient, dans le cadre du projet Fresque (encadré 1), sur les générations 1911-1950, nous avons dû restreindre l'analyse des trajectoires de confort aux générations nées entre 1926 et 1950, toutes les enquêtes biographiques de l'INED sur la mobilité ne permettant pas d'étudier de la même manière le confort du logement. L'enquête 3B ne comporte aucune question sur les équipements sanitaires, l'enquête PDP uniquement à l'âge adulte. Seule l'enquête Biographies et entourage, qui a recueilli toutes ces informations depuis la naissance jusqu'au moment de la collecte, offre la possibilité de suivre l'évolution du confort 1930 à 2000. Elle constituera donc la source privilégiée pour les analyses portant sur l'enfance et sera complétée par les récits de vie notamment auprès des mères des baby-boomers. Ces générations ont connu, enfants, les situations résidentielles du XIX<sup>e</sup> siècle, ont vécu la crise du logement tout en assurant le renouvellement de la natalité et assisté aux progrès technologiques du début des années 2000.

Après avoir analysé dans une première partie comment, en Région Ile-de-France, les différentes générations ont pu avoir accès à l'eau et aux sanitaires au cours de l'enfance et de leur vie adulte, nous étudierons dans une deuxième partie à quel moment du cycle de vie et comment les différentes classes sociales et générations ont pu bénéficier du logement « moderne » et quels ont été leurs choix de statuts d'occupation et de localisations pour y accéder.

---

<sup>2</sup> Dans cet article, nous avons choisi d'étudier l'évolution du confort à Paris et sa périphérie en retenant dans l'analyse uniquement les étapes résidentielles en Région Ile-de-France des personnes enquêtées. Ces dernières résidaient à la date de l'enquête au sein de l'agglomération parisienne mais peuvent être nées en dehors de la région parisienne ou à l'étranger.

### **Encadré 1 : Données de la « Fresque » parisienne et méthodologie**

Cette recherche s'inscrit dans le projet « Fresque » qui vise à reconstituer le peuplement de l'agglomération parisienne par les générations 1911-1950. Elle s'appuie sur l'exploitation de données quantitatives et qualitatives. Le volet quantitatif repose essentiellement sur la ré-exploitation de trois enquêtes biographiques réalisées à l'INED : *Triple Biographie* (3B) de 1981 (générations 1911-1936 résidant en France), *Peuplement et Dépeuplement de Paris* (PDP) de 1986 (générations 1926-1935 résidant dans l'agglomération parisienne) et *Biographies et Entourage* (B&E) de 2001 (générations 1930-1950 résidant en Ile-de-France). Chacune de ces enquêtes apporte des informations plus ou moins complètes sur les trajectoires géographiques, résidentielles, professionnelles et familiales des enquêtés de ces générations. Ainsi, mises bout à bout, elles permettent de rassembler près de 5500 parcours de vie des générations 1911-1950 résidant au sein de « Paris et ses périphéries » à la date de l'enquête (leurs parcours géographiques sont néanmoins connus qu'ils aient eu lieu à Paris, en Région ou à l'étranger). Pour cet article, nous avons retenu pour le volet quantitatif les enquêtes PDP (1987 enquêtés) et B&E (2830 enquêtés).

Le volet qualitatif comprend les corpus d'entretiens qui ont été menés auprès de 183 personnes ayant répondu à l'enquête PDP et l'enquête B&E. La démarche méthodologique suivie visait à compléter les enquêtes biographiques par une ré-interrogation qualitative et rétrospective grâce à des entretiens approfondis d'une partie des échantillons d'origine. Dans l'enquête Peuplement et dépeuplement de Paris, des questions concernant les éléments de confort comme l'eau, les WC, la salle de bain ont été posées pour chaque logement habité au cours de la vie adulte<sup>3</sup>. Dans l'enquête Biographies et entourage figurent les mêmes questions pour tous les logements depuis l'enfance. Il est donc possible de reconstituer l'évolution du confort de 1930 à 2000 à partir des 4800 trajectoires et de restituer avec les 180 récits de vie recueillis les conditions de vie de ces générations. Ce premier corpus d'entretiens a été complété par les entretiens menés au cours de différentes recherches, 30 de Proches et Parents de 1993, (Bonvalet et al., 1999), 33 des mères des baby-boomers de 2010 (Bonvalet, 2015).

---

## **1 La diffusion du confort au sein de la société française : une analyse générationnelle**

Pour comprendre comment les différentes générations étudiées à partir des enquêtes Peuplement de Paris et Biographies et entourage ont eu accès au confort au cours du cycle de vie, il est nécessaire de rappeler brièvement quelle était la situation de la France en matière de logement dans l'entre-deux-guerres et dans les années 1950-1960. Cette situation héritée du XIX<sup>e</sup> siècle résulte en grande partie du fait que pour la plupart des acteurs politiques de cette époque, le logement était considéré comme un bien économique privé. L'intervention massive de l'Etat n'interviendra qu'au début des années 1950 en raison de l'urgence des besoins en logement avec la reprise de la natalité après-guerre (Merlin, 1988).

---

<sup>3</sup> L'enquête 3B ne posait aucune question sur le confort des logements. Il nous est donc impossible de connaître les conditions de vie des générations 1911-1925.

### 1.1 L'amélioration du confort en France et à Paris

Même si la question du logement populaire a été très présente à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le parc de logements de Paris et de ses environs connaît très peu d'amélioration durant toute la première moitié du siècle dernier. La seule innovation marquante de ces années sera l'apparition de l'électricité dans les foyers parisiens (Cribier, 1989). Le parc est essentiellement composé d'immeubles antérieurs à 1914, opposant immeubles bourgeois de l'ouest parisien construits à partir de 1880 disposant de cuisine et de salle de bains, d'une part, et les immeubles de rapport datant de la même époque où s'entassaient les classes populaires et moyennes, d'autre part. La crise du logement après la Première Guerre mondiale aggravée avec le retour des soldats se prolonge avec le manque d'investissements immobiliers (Marchand, 1993). L'inflation décourage l'épargne privée tandis que le faible rendement des loyers, après le prolongement du moratoire de 1914<sup>4</sup>, détourne les investisseurs de la pierre. Les propriétaires quant à eux n'entretiennent plus leurs immeubles et cessent de construire des logements désormais non rentables<sup>5</sup>. Les tentatives d'HBM financés par la loi Loucheur<sup>6</sup>, notamment les immeubles construits à Paris sur les fortifications, ne suffisent pas à combler le retard et la crise du logement ne fait que s'aggraver.

D'après l'Enquête des contributions directes de 1941-1942, en milieu rural, 28 % des demeures ne jouissent d'aucun confort et seules 14 % bénéficient à la fois de l'eau courante et de l'électricité. Dans les agglomérations de plus de 30 000 habitants, 10 % des logements ont une salle de bain, 20 % l'eau, le gaz, l'électricité et le tout-à-l'égout, 5 % le chauffage central. Or à la même date, presque tous les immeubles parisiens possèdent l'eau courante, 98 % l'électricité, 97 % le gaz de ville, 94 % le tout-à-l'égout, 5 % le chauffage central et 17,6 % une salle de bain. Mais l'accès à l'eau dans l'immeuble ne signifiait pas que tous les habitants disposaient d'un point d'eau à l'intérieur même du logement, encore moins de WC.

La question du logement, notamment du logement populaire, soulevée par les hygiénistes à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ne sera toujours pas résolue au moment de la Seconde Guerre mondiale et se serait ensuite dégradée puisqu'en 1946, d'après les estimations de L. Cahen (1957), près de la moitié des logements à Paris étaient des logements surpeuplés contre 42% des logements vingt ans auparavant.

En effet, à cette date, l'état de la France en matière de logement est catastrophique : 500 000 logements détruits, 1 400 000 endommagés, un parc de logements vétuste (l'âge moyen dépassait 100 ans). D'après les estimations de Pierre Merlin (1988, 2005), 2% des logements seulement en France disposent de tout le confort (chauffage compris), 37% n'ayant que l'eau courante. A Paris, 47 % des ménages devaient partager en commun les WC avec des tiers.

La situation est telle que l'intervention de l'Etat dans le domaine du logement, impensable au XIX<sup>e</sup> siècle, amorcée au début du XX<sup>e</sup> siècle, devient inévitable et légitime en raison de la gravité de la crise du logement. Les mauvaises conditions de logement sont d'autant plus dénoncées que leur lien avec la démographie est réaffirmé avec force par A. Sauvy. Dès 1946, il décrit, dans un article de la revue *Population*, les relations entre le logement et la population. Non seulement l'étroitesse des habitations pourrait d'après lui inciter les jeunes couples à réduire leur descendance, mais le manque de confort, l'insalubrité ont une influence directe sur la mortalité.

Le véritable effort de construction s'amorcera dans les années 1950 pour devenir

---

<sup>4</sup> A la fin de la guerre, les loyers sont réglementés pour protéger les locataires de la hausse des loyers

<sup>5</sup> Au cours de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et début du XX<sup>e</sup> les loyers subissaient de fortes hausses qui pesaient sur les budgets des ouvriers entraînant la surpopulation des taudis (Groux, Levy, 1993)

<sup>6</sup> La loi Loucheur de 1928 a programmé sur cinq ans la construction de 260 000 HBM, logements à destination des classes populaires et moyennes.

effectif dans les années 1960. Cependant, c'est au cours de cette période d'après-guerre que se mettent en place les outils institutionnels et financiers pour mener une politique de logement d'envergure<sup>7</sup> (HLM en 1947, prêts du Crédit foncier, loi de 1948 qui libère les loyers<sup>8</sup>).

L'intervention massive de l'Etat a ainsi permis une amélioration considérable des conditions de logement des différentes générations. Les données des recensements et des enquêtes logement permettent de mesurer la progression du confort sur près d'un demi-siècle : en 1954, 27% des logements possèdent des WC à l'intérieur, 10% ont une salle de bain. Vingt ans après, ces proportions atteignent respectivement 74% et 70%. Au début du XXI<sup>e</sup> siècle, 99% des logements disposaient d'un WC et d'une salle de bain au moins. Les progrès en termes de confort sur cette période ont été sans précédent et constituent une véritable révolution dans les modes de vie. Les générations nées entre 1926 et 1950 ont vécu ces améliorations des conditions de logement, mais à des stades différents de leur vie.

En effet, en raison de la pénurie de logements et du retard de la construction neuve après-guerre, les générations nées au début du XX<sup>e</sup> siècle ont dû se résigner à continuer de vivre dans des logements vétustes loi 48 pendant plusieurs décennies. Les jeunes couples, en particulier à Paris où la crise sévissait particulièrement, ont été obligés de rester chez leurs parents, même après le mariage et parfois la naissance du premier enfant (Girard et Bastide, 1952). Ceci est d'autant plus surprenant que ces mêmes générations seront à l'origine du baby-boom. Les conditions très difficiles d'accès au logement en Région parisienne après-guerre n'ont pas constitué comme le craignait Alfred Sauvy un obstacle à la constitution de famille nombreuse (Bonvalet, 2015).

## ***1.2 La diffusion du confort au sein des générations en Région parisienne***

Si les éléments de confort des logements ont été documentés par les recensements et les enquêtes logement, l'état des lieux a été réalisé principalement de manière transversale sur l'ensemble du parc de logements. Les enquêtes de l'Ined permettent, à partir d'une perspective longitudinale, de mieux comprendre comment les évolutions du confort des logements s'inscrivent dans les parcours de vie des différentes générations d'habitants de l'agglomération parisienne (pendant l'enfance puis pendant la vie adulte).

### ***1.2.1 Les conditions de logements des générations durant leur enfance***

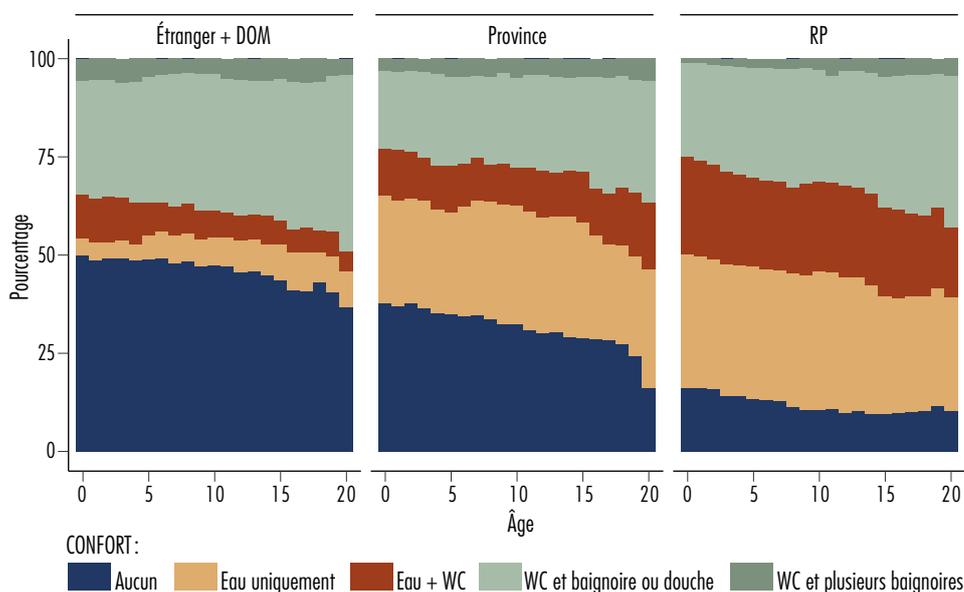
Les générations nées avant la Seconde Guerre mondiale ont connu durant leur jeunesse des conditions de logement qui resteront mauvaises à Paris et en province pour une grande partie de la population. Les données de l'enquête *Biographies et entourage* apportent des renseignements précieux sur le confort dans les années 1930 en Région parisienne. A la naissance, les ¾ des générations 1930-1939 vivent dans des logements sans WC ou sans bain/douche (Graphique 1). Si les enquêtés dont les parents étaient en Région parisienne apparaissent « un peu privilégiés » par rapport aux provinciaux et aux personnes résidant à l'étranger, 16% ne disposent d'aucun confort, 34% de l'eau uniquement et 25 % de WC dans le logement (contre respectivement 38%, 27%, et 12 en province et 50%, 4 % et 11% à l'étranger).

---

<sup>7</sup> On peut suivre la construction neuve en France : 58 000 logements en 1949, 336 000 en 1963, 546 300 en 1972 (Merlin, 1988).

<sup>8</sup> La loi du 1er septembre 1948, d'intention libérale, aménage la sortie du blocage des loyers des logements construits avant 1949 et libère les loyers des constructions à venir pour favoriser le retour des investisseurs. Mais comme le souligne Pierre Merlin, les gouvernements successifs « n'ont pas suivi cette voie » (Merlin, 1988) et ont contribué au maintien d'un parc de social de fait composé de logements dépourvus des éléments de confort de base jusque dans les années 1980 (Loiseau et Bonvalet, 2005).

**Graphique 1 : Confort du logement durant l'enfance pour les générations 1930-1939 selon le lieu de résidence**



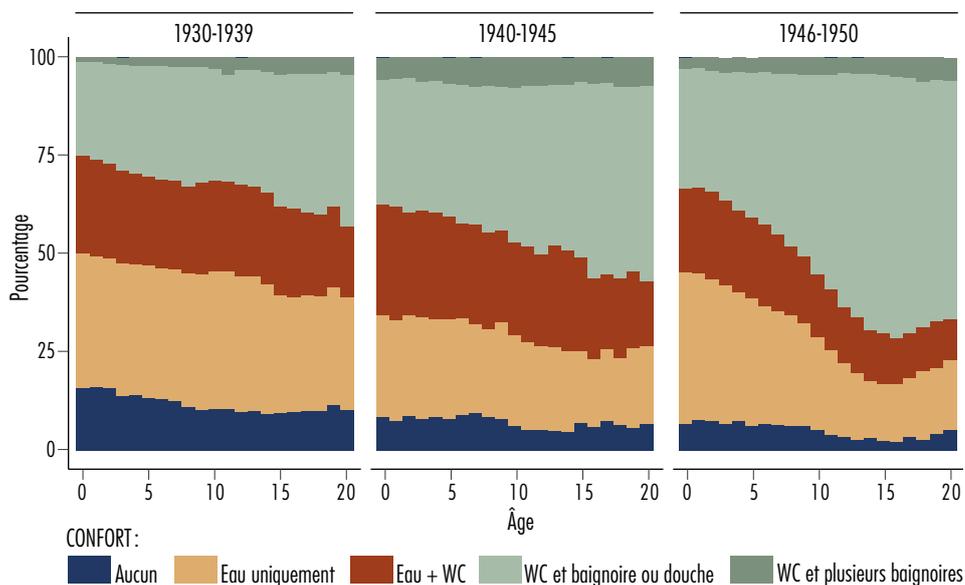
Source : Enquête Biographies et entourage (INED, 2001)

Compte tenu des situations très hétérogènes de conditions de logement notamment à l'étranger et du biais des migrations vers la capitale, l'analyse portera par la suite uniquement sur l'évolution du confort au cours du cycle de vie des enquêtés en tenant compte uniquement des étapes résidentielles en région parisienne.

A Paris et en banlieue, les conditions de logement des enquêtés évolueront très peu durant leurs 10 premières années, voire leurs 20 premières années. Pour ces générations nées entre 1930 et 1939, la salle de bains est un luxe qu'ils connaîtront plus tard, jeunes adultes. Le manque de confort est d'autant plus pénible que les logements sont exigus laissant peu de place à l'intimité même si les normes étaient différentes. Les générations suivantes, nées après 1940, vont connaître dans l'ensemble des conditions de logement plus favorables. Cependant, une distinction très nette apparaît entre les générations 1940-1945 dont la petite enfance se passe en pleine guerre et les générations du baby-boom. En effet, les courbes de confort des générations 1940-1945 (Graphique 2) suivent la même évolution que celles des générations plus anciennes, même si on note une amélioration notable du confort. A quinze ans, 50% des premières habitent dans un logement disposant d'une salle de bain contre 38% des secondes. Si les conditions de logement des baby-boomers à la naissance ne sont pas meilleures en raison de l'état du parc immobilier après-guerre, elles évoluent beaucoup plus rapidement puisqu'à 15 ans, 70% d'entre eux ont une salle de bain dans leur logement. Après cet âge, leur situation semble se dégrader légèrement du fait de l'arrivée en région parisienne de migrants provinciaux ou étrangers, ou encore de jeunes décohabitants qui ont trouvé refuge dans le parc de logements loi 48 dont les loyers étaient accessibles mais dont le confort était rudimentaire. Il n'en reste pas moins vrai que contrairement aux générations nées entre-les-deux guerres les conditions de logement des baby-boomers se sont progressivement améliorées pendant l'enfance et l'adolescence.

Les entretiens réalisés auprès de personnes enquêtées dans le cadre des différentes recherches (encadré 1) permettent de mieux saisir la réalité qui se cache derrière ces chiffres. On mesure ainsi l'incidence du manque de constructions et d'entretien des logements sur la vie quotidienne des parents des générations les plus anciennes, qui s'entassent dans des logements parisiens souvent anciens et mal adaptés.

**Graphique 2 : Confort du logement durant l'enfance pour les générations 1930-1939, 1940-1945 et 1946-1950**



Source : Enquête Biographies et entourage (INED, 2001)

Rappelons que près d'un quart des générations nées entre 1930 et 1939 ont passé leurs premières années dans une pièce ou deux pièces. Rose, par exemple, née en 1934 à Paris, grandit avec ses 3 frères et sœurs dans un appartement de deux pièces dans le XIX<sup>e</sup> arrondissement.

*C'était au 6<sup>e</sup> étage, et c'était deux petites chambres de bonne avec les WC sur le palier. Il n'y avait pas de salle de bain ni de tout. Et nous étions...il y avait ma sœur, moi, ma mère entre temps avait eu deux jumeaux. Donc cet appartement était très exigu, j'en ai un souvenir enfin des dispositions.*

Un pourcentage non négligeable (7%) des enquêtés parisiens vivaient à 5 ans avec leurs parents et un autre membre de la famille dans une seule pièce dans le parc privé, dans un hôtel meublé ou encore dans une loge de concierge. Non seulement les logements étaient petits, mais très souvent les jeunes ménages ont dû héberger un parent chez eux. Les enfants partageaient parfois le lit d'un grand-parent, couchaient dans la même chambre que les parents ou dans un couloir. Les tâches ménagères nécessitaient une discipline de tous les instants. La cuisine, très souvent la seule pièce disposant de l'eau et d'une source de chauffage, était au centre de la vie familiale.

*Dans la cuisine, ce n'étaient que des paillasses, ce n'était que du béton là. Parce que, rappelez-vous il y a cinquante ans... c'était du béton, dans le temps, on posait un réchaud là. Ce n'était pas des plaques à gaz, des trucs comme ça. C'était carrément un réchaud, vous savez. La grosse cuisinière. Avec le bois et le charbon. Imaginez-vous un gros poêle à charbon. On faisait la soupe là-dessus. On faisait chauffer les lessiveuses et tout. 1934, vous vous rendez compte. (Serge, né en 1942 à Paris en HBM)*

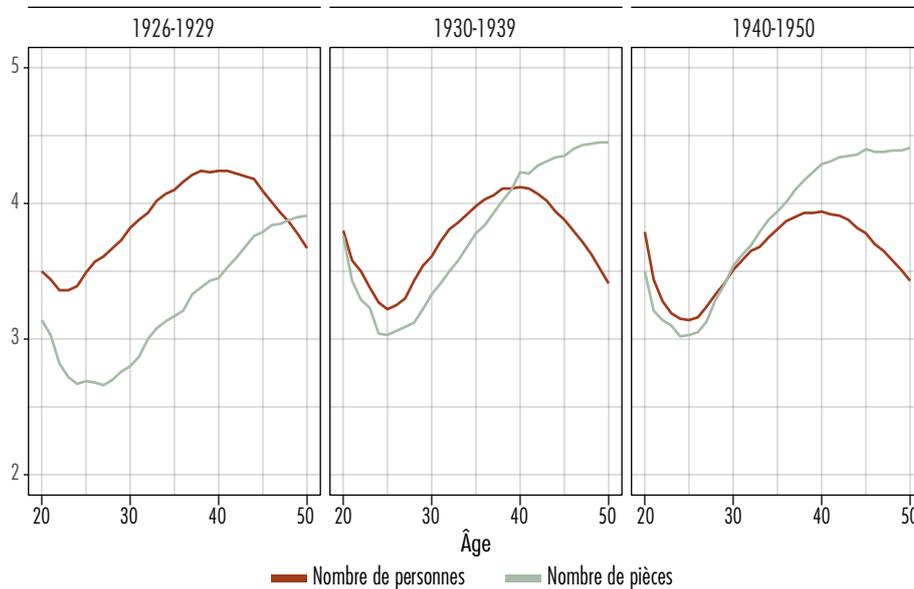
Les problèmes de la vie quotidienne pour les enquêtés et leurs parents résultaient surtout du manque de sanitaires dans le logement. Ajoutée à la promiscuité due au surpeuplement des logements, l'absence de salle de bain et de WC était d'autant plus difficile à vivre qu'il s'est produit au sein des classes sociales une lente acculturation au confort au cours des siècles précédents (Engrand, 2018). Pour pallier l'absence de salle de bain, voire d'eau dans le logement, les Parisiens fréquenteront régulièrement les bains publics dont s'étaient dotés la capitale depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Guerrand, 2020). A Paris, les premiers logements sociaux équipés de salle de bain sont construits en 1909, mais ils resteront une exception rarissime jusqu'aux

années 1930 (Levy-Vroelant et al., 2019). Les parents des enquêtés nés dans l'entre-deux-guerres, qui vivaient dans des logements parisiens au confort rudimentaire, ont ainsi fréquenté ces établissements durant leur jeunesse et continueront plus tard avec leurs enfants.

### 1.2.2 Des conditions de logements qui s'améliorent au cours de la vie adulte à des rythmes différents selon la génération

Les générations 1926-1939 des enquêtes PDP et de B&E ont grandi durant la période de l'entre-deux-guerres dans des logements au confort parfois minimal que ce soit à Paris, en province ou à l'étranger. Ils arrivent à l'âge adulte après-guerre en pleine crise du logement. Toutefois, les générations nées entre 1926 et 1929 se distinguent nettement des générations nées après 1930 en ayant vécu entassées dans des logements étroits en Région Parisienne. Elles n'ont bénéficié d'un peu d'espace qu'au moment du départ des enfants : le nombre moyen de pièces devient supérieur au nombre moyen de personnes juste avant 50 ans tandis que les générations plus récentes accèdent en moyenne de plus en plus tôt dans leur cycle de vie à des logements plus grands tout en cohabitant avec moins de personnes (Graphique 3). Les générations du baby-boom, dont certains avaient souffert du manque d'intimité en partageant leur chambre avec leurs frères et sœurs (Bonvalet et Ogg, 2009), disposeront en moyenne, tout au long de leur vie adulte (après 30 ans), d'un nombre de pièces supérieur à la taille de leur ménage. Entre les deux, se trouvent les générations nées entre 1930 et 1939 qui connaissent une amélioration de leurs conditions de logement vers 40 ans.

**Graphique 3 : Nombre de personnes du ménage et de pièces du logement durant la vie adulte pour les générations 1926-1929, 1930-1939 et 1940-1950**

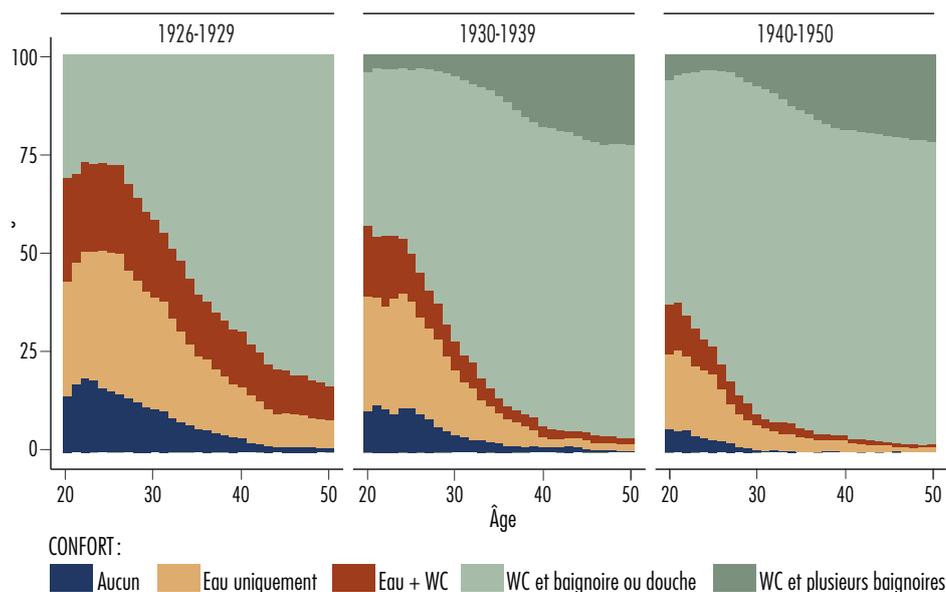


Source : Enquêtes PDP (INED, 1986) et B&E (INED, 2001)

On retrouve les mêmes différences entre générations en matière d'équipements sanitaires (Graphique 4). Les enquêtés nés avant 1930 arrivent à l'âge adulte en pleine période d'après-guerre, au moment même de la reconstruction du pays alors que le logement n'est pas encore une priorité. A 25 ans, la moitié d'entre eux vivent dans des conditions très rudimentaires avec au mieux un point d'eau à l'intérieur du logement. A 40 ans, 30% ne disposent toujours pas de salle de bain dans leur habitation. Pour ces générations, l'amélioration des conditions de logement est

intervenue dans les années 1960-1970 alors même qu'elles avaient déjà constitué leurs familles. Quant aux générations 1940-1950, les deux tiers à 20 ans bénéficient de tout le confort et 6% même habitent dans des logements possédant une salle de bain et une douche, norme qui se diffusera peu à peu. En 2000, 2% des enquêtés seulement habitaient des logements ne disposant que de l'eau et des WC alors que les 3/4 ont vécu leur prime enfance dans ces conditions.

**Graphique 4 : Confort du logement durant la vie adulte pour les générations 1926-1929, 1930-1939 et 1940-1950**



Source : Enquêtes PDP (INED, 1986) et B&E (INED, 2001)

Nombre d'enquêtés nés avant 1930 ont raconté combien leurs premières années de mariage ont souvent été éprouvantes. À Paris, les logements disponibles étaient rares et les jeunes ménages ont dû accepter des appartements ou maisons avec le minimum de confort. Néanmoins ces mauvaises conditions de logement n'ont pas remis en cause leur désir d'enfant comme l'exprime Irène (née en 1925, 6 enfants) *Nous, il fallait un enfant tout de suite ! Le rêve, c'était de revenir enceinte du voyage de noces*, ou encore Marianne (née en 1927, 5 enfants) *Ah oui, on était décidé à avoir une famille nombreuse, même si au début on était dans un appartement très petit et qu'on n'avait pas de moyens financiers importants*.

A ce grand nombre d'enfants souhaités, on peut également rappeler la forte proportion d'un grand nombre de naissances non désirées. *Et puis y'avait pas de contraception à l'époque donc la question se posait pas. Les enfants arrivaient, fallait les prendre* raconte Hélène (née 1926, 5 enfants).

Lucienne (née en 1925) quant à elle voulait 2 enfants, mais en a eu 4. *J'ai pleuré, parce qu'on était mal logés. Ils avaient qu'une chambre pour quatre, et nous, on couchait dans la salle à manger. Avec un lit-bahut. C'était pas drôle. Tous les jours, fallait défaire le lit-bahut*.

Toujours est-il que comme l'écrit Henri Leridon : *Ce n'est pas seulement l'absence de méthodes efficaces de régulation des naissances qui a rendu une telle situation possible, mais aussi un contexte général dans lequel l'enfant "en trop" ne l'était pas tout à fait*. (Leridon, 1987, p.280)

Ainsi les mauvaises conditions de logement n'entameront pas l'espoir que suscite le redressement économique ; pour les jeunes ménages, la confiance est au rendez-vous et « le bonheur est dans le berceau » (Sirinelli, 2003, p. 46). Cependant les difficultés de logement que les parents des baby-boomers ont rencontrées ne seront pas les mêmes en termes de durée et d'intensité selon les classes sociales.

## 2. La diffusion du confort au sein des classes sociales

Si le XX<sup>e</sup> siècle, comme l'écrit Antoine Prost dans l'histoire de la vie privée, est avant tout « celui de la conquête de l'espace » domestique, toutes les catégories sociales ne profiteront pas au même moment du progrès moderne (Prost, 1987). Le confort a longtemps été un signe de distinction, un élément d'appartenance d'abord à l'élite à travers la recherche de l'intimité entre le XVII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle puis à la bourgeoisie au XIX<sup>e</sup> siècle et dans l'entre-deux-guerres (Engrand, 2018). Si le confort au XIX<sup>e</sup> siècle est avant tout une affaire de classe, les différences entre catégories sociales en termes d'équipements sanitaires s'amenuisent, le confort devient un objectif de bien être pour se transformer en ambition nationale au cours des Trente Glorieuses. L'histoire des générations nées entre 1926 et 1950 permet de mieux rendre compte de la diffusion du confort au sein des différentes classes sociales (encadré 2). Entre les deux guerres, le confort reste un bien encore peu partagé dans la société française, pour devenir la norme à partir des années 1970.

### Encadré 2 : Définitions de la classe sociale

Dans cet article, nous définissons la classe sociale des enquêtés de deux manières, selon que l'on s'intéresse à la trajectoire pendant l'enfance ou la trajectoire adulte. Dans le premier cas, nous avons retenu la dernière catégorie socio-professionnelle du père déclaré par l'enquêté, qui permet de mesurer l'environnement social dans lequel il a grandi indépendamment de sa trajectoire future. Dans le second cas, nous avons construit une variable de position sociale, appelée « catégorie sociale biographique » (Le Roux et al, 2020), en combinant la catégorie sociale du père avec la position du ménage d'égo en début et en fin de carrière. Cinq catégories ont été retenues :

- **Classes populaires** : fin de carrière du couple agriculteurs, ouvriers ou employés ;
- **Classes moyennes issues d'une ascension** : la catégorie de fin de carrière du couple est indépendants ou professions intermédiaires avec une ascension inter- et/ou intra-générationnelle ;
- **Classes moyennes stables** : la dernière profession du père et la carrière du couple sont restreintes aux catégories indépendants ou professions intermédiaires ;
- **Classes supérieures issues d'une ascension** : la fin de carrière du couple est chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures avec une mobilité ascendante inter- et/ou intra-générationnelle ;
- **Classes supérieures stables** : la dernière profession du père et la fin de carrière du couple sont restreintes aux catégories chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures.

Cette catégorisation permet de rendre compte non seulement de l'origine sociale mais aussi des phénomènes de mobilité sociale qui ont pu avoir lieu au cours de la vie de l'enquêté, et de mesurer leurs impacts sur les conditions de vie.

**Tableau 1: Effectifs des personnes enquêtées par génération et catégorie sociale biographique**

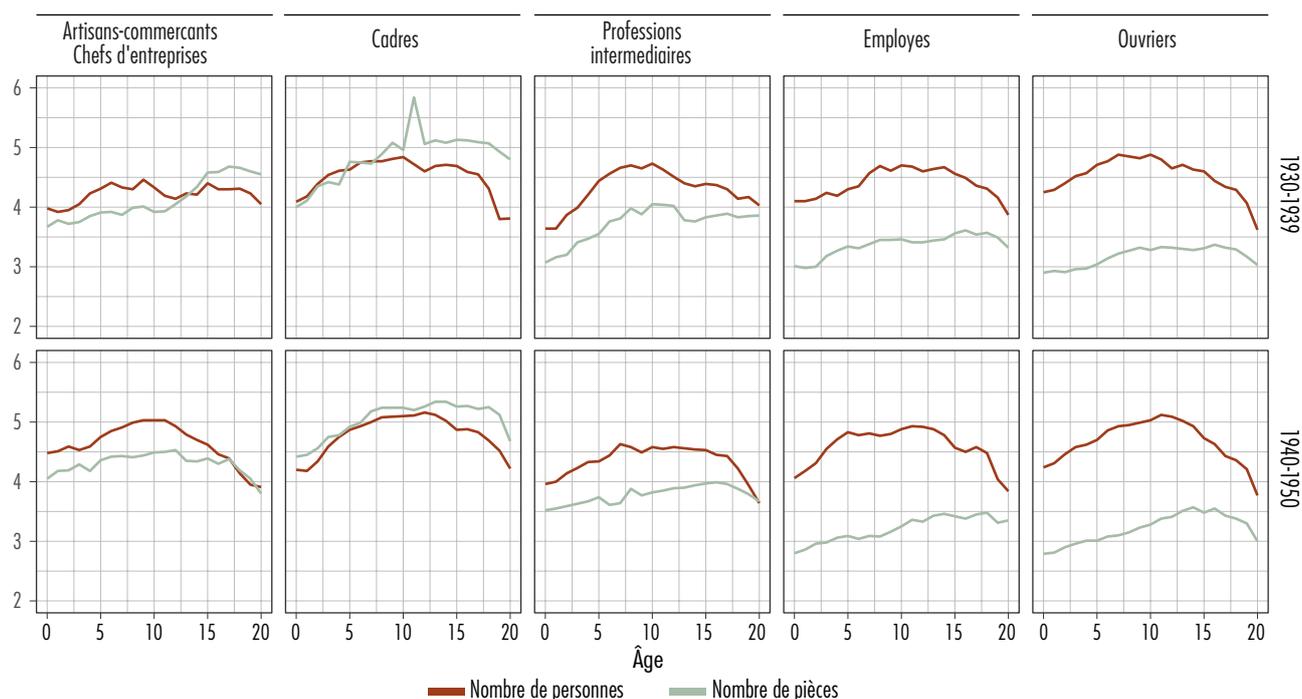
Classes sociales biographiques	1926-1929 (PDP)	1930-1939 (B&E)	1940-1950 (B&E)
Classes populaires	263	272	458
Classes moyennes issues d'une ascension	180	197	371
Classes moyennes stables	72	93	237
Classes supérieures issues d'une ascension	131	252	456
Classes supérieures stables	82	167	327
Total	728	981	1849

Source : enquêtes PDP (INED, 1986) et B&E (INED, 2001)

### 2.1 Les inégalités sociales d'accès au confort à Paris durant l'enfance

Entre 1925 et 1940, comme au XIX<sup>e</sup> siècle, deux types de logements s'opposent toujours à Paris : les logements bourgeois et les logements populaires qui auront vu pour seule amélioration l'équipement électrique dans les années 1920. Les inégalités d'accès au confort selon la classe sociale d'origine sont très fortes comme en témoignent les enquêtes PDP et de B&E et les récits de vie. Dans le graphique 5 ci-dessous, les différences sociales dans le peuplement des logements apparaissent très clairement. Quelle que soit la génération, les enfants d'ouvriers ont passé leur enfance dans des logements dont le taux d'occupation est élevé avec un nombre moyen de personnes toujours supérieur au nombre moyen de pièces. L'écart entre nombre de personnes et nombre de pièces est moins grand chez les employés et professions intermédiaires mais l'occupation du logement reste importante. La tendance ne s'inverse que pour les enfants issus des classes supérieures qui bénéficieront en moyenne de plus d'espace et donc d'intimité durant leur jeunesse.

**Graphique 5 : Nombre moyen de personnes du ménage et de pièce du logement selon la PCS du père d'Ego, pour les générations 1930-1939 et 1940-1950.**



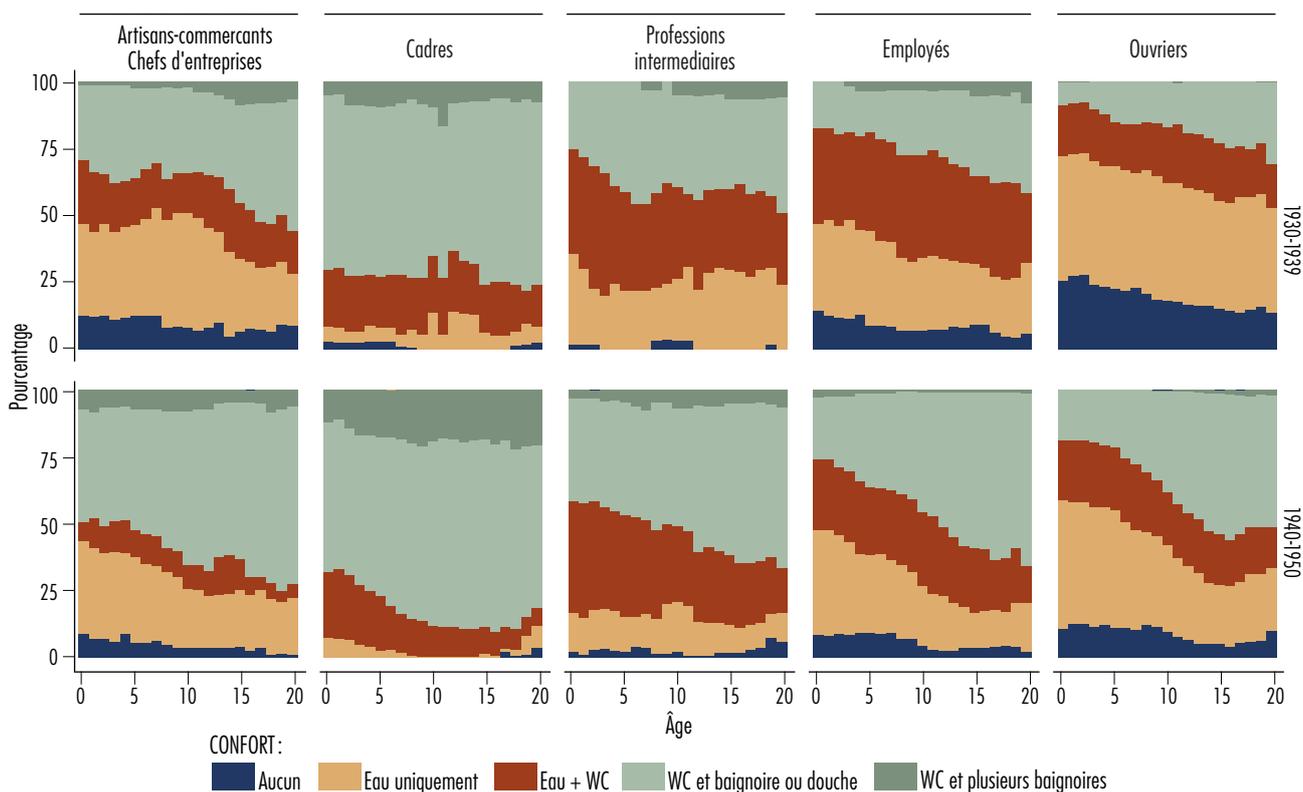
Source : Enquête B&E (INED, 2001)

Ces différences de peuplement des logements persisteront après-guerre et les différences entre les deux générations sont minimes. Les générations nées entre 1940 et 1950 vivent également entassées dans des logements, en raison de l'étroitesse des logements, mais aussi du baby-boom. Même dans les familles parisiennes de milieu bourgeois, les enfants devaient partager leur chambre avec un ou deux, voire trois frères ou sœurs.

Pour les enfants de cadres de la Région parisienne, sept sur dix grandissent dans un logement disposant d'au moins une salle de bains contre moins d'un sur dix dans les classes ouvrières (Graphique 6). Parmi ces derniers, un quart vit dans un logement sans l'eau à l'intérieur et près de la moitié avec l'eau uniquement. La situation évoluera peu pour les enfants de cadres au cours des années, mais à 15 ans, la proportion des enfants d'ouvriers vivant dans un logement confortable (avec salle de bains) sera proche de 23 %, 15% seront toujours sans eau et 40% avec l'eau uniquement.

Les conditions de logement des enfants des professions intermédiaires sont plus proches de celles des enfants d'ouvriers : un sur quatre seulement a une salle de bain à la naissance et 40 % à 15 ans.

**Graphique 6 : Confort durant l'enfance selon la PCS du père d'Ego pour les générations 1930-1939 et 1940-1950**



Source : Enquête B&E (INED, 2001)

Cette proximité entre classes moyennes et classes populaires à Paris et sa banlieue, qui connaît une forte croissance (Bastie, 1964), s'explique par la pénurie de logements qui a obligé les jeunes couples à se réfugier dans les immeubles insalubres sans eau, sans WC à l'étage.

C'est bien ce que décrit Geneviève quand elle évoque les difficultés que ses parents ont eu pour trouver un logement à Paris en 1925. Pourtant ses parents appartenaient aux classes moyennes d'origine populaire, son père technicien finira cadre maison et sa mère restera au foyer pour élever sa fille unique.

*A l'époque, quand mes parents se sont mariés, c'était la crise du logement, comme ça a toujours été depuis bien des années. Alors ils ne trouvaient rien pour se loger. Maman avait une amie qui connaissait quelqu'un qui possédait des logements dans des vieilles maisons du 13<sup>e</sup>, dans des immeubles insalubres, presque insalubres. C'est devenu correct parce que mes parents ont fait des travaux à l'intérieur. Mais c'était très petit, et sans eau, sans... Tout au début, il y avait pas d'électricité. Et sans toilettes. C'était au rez-de-chaussée, et on habitait au 3<sup>e</sup>. Et j'ai vécu comme ça longtemps. On est restés longtemps comme ça et puis ils ne payaient pas cher. (Geneviève, née en 1925 à Paris).*

Si la pénurie de logements à Paris est la raison qui contraint les parents de Geneviève à vivre dans un logement sans aucun confort, la modestie du loyer explique en partie pourquoi ils accepteront pendant des années ces conditions de vie. Leur comportement évoque alors l'absence d'intérêt des ouvriers à l'égard du logement qui d'après Halbwegs s'oppose au souci de la bourgeoisie de faire du logement un reflet de sa position sociale (Halbwegs, 1913). Alors que les loyers avaient été élevés à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le moratoire de 1914 a habitué les Parisiens certes à vivre dans des logements vétustes mais aussi à consacrer moins de 10 % de leurs revenus à leur logement alors qu'en marché libre cette proportion est de l'ordre de 20 %<sup>9</sup>.

L'amélioration du confort à partir de la fin des années 1950 profitera aux générations du baby-boom qui, contrairement à leurs parents, verront leurs conditions de logement se transformer radicalement pendant leur enfance et leur adolescence. Les différences qui opposaient les classes sociales sont encore considérables dans les années d'après-guerre. Le graphique sur l'évolution des conditions de logement pendant l'enfance des baby-boomers reflète parfaitement la hiérarchie sociale (Graphique 6). Parmi les baby-boomers d'origine ouvrière habitant la région parisienne, 16% vivent les deux premières années de leur vie dans un logement sans salle de bain, un sur dix se trouve dans un logement sans eau et près de la moitié avec l'eau uniquement et sans WC. Lorsque les parents appartiennent aux classes supérieures, plus de la moitié des enfants habitent dans des habitations avec une salle de bain et près d'un sur dix avec deux salles de bains (ou douche). Même si la situation s'améliore ensuite, les conditions de logement des baby-boomers d'origine ouvrière restent mauvaises lorsqu'ils atteignent l'âge de 12 ans : un tiers d'entre eux habitent dans des logements qui ne disposent ni de WC ni de salle de bain.

A partir de 16 ans, on observe une légère augmentation de logements sans salle de bain, plus visible chez les enfants de cadres et d'ouvriers que les autres catégories sociales. Ce phénomène est lié à l'arrivée à Paris de jeunes provinciaux à la poursuite des études ou de migrants à la recherche d'emploi qui trouveront à se loger dans le parc privé régi par la loi 48 abordable financièrement en raison de son manque de confort.

## ***2.2 L'accès au confort à Paris durant l'âge adulte : des rythmes différents selon les générations et les classes sociales***

Les générations de *PDP* et de *B&E* qui arrivent à l'âge adulte au cours des Trente Glorieuses ont été les premières à profiter des progrès économiques, technologiques sociaux et culturels qui bouleversent les modes de vie des Français. La croissance économique modifie profondément les structures sociales du pays, une nouvelle société émerge porteuse d'espoir et de promesses d'égalité et d'ascension sociale (Thélot, 1982)

Ces transformations structurelles ont affecté différemment les générations étudiées dans les enquêtes *PDP* et *B&E*. Selon Chauvel (1998)<sup>10</sup>, les générations nées avant

---

<sup>9</sup> Les dépenses de logements qui s'élevait à 17% en 1914 ne représentent plus que 5,5% en 1939 (Sauvy, 1984, p 376).

<sup>10</sup> « Les cohortes nées jusque dans les années trente n'ont rencontré aucun progrès, dont l'essentiel fut échu à celle venues au monde autour de la Deuxième Guerre mondiale. Depuis les cohortes nées après 1950 il n'existe plus de progression », Chauvel, 1998, p 31.

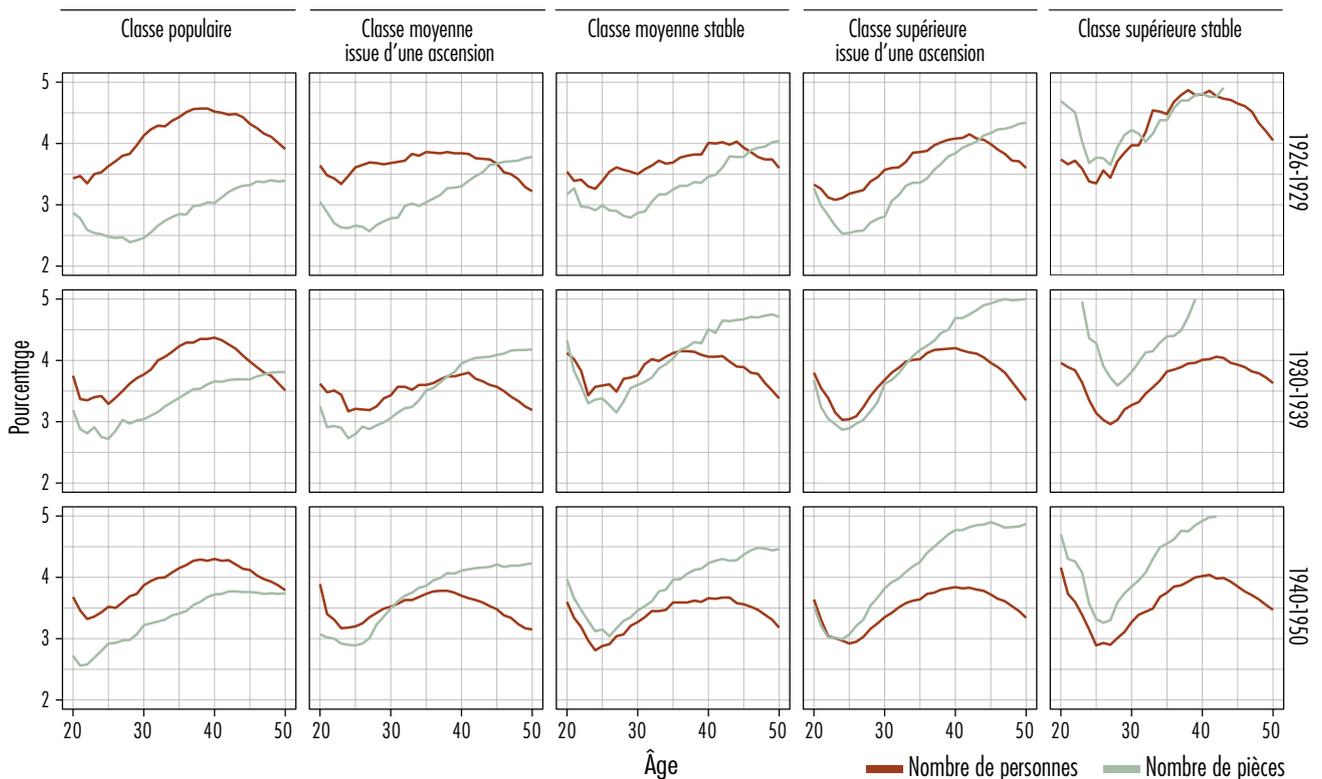
les années Trente ont eu peu de chances de connaître une ascension sociale tandis que celles nées après 1950 ne connaissent plus de progression. En effet « les chances d'accès aux catégories moyennes et supérieures du salariat stagnent pour les enfants nés après 1950 » (Chauvel, 1998, p. 27). Ce sont donc les générations nées entre 1930 et 1950 qui auraient le plus profité de l'ascenseur social, c'est-à-dire les générations de *B&E* que l'on peut comparer aux générations plus anciennes de *PDP*.

Avant d'analyser le confort selon la classe sociale des enquêtés, rappelons que la zone géographique, l'Ile-de-France, est une terre d'accueil pour de nombreux migrants. Six enquêtés sur dix dans les deux enquêtes sont nés en province ou à l'étranger (Beaufils et Bonvalet, 2005). Paris est à la fois le lieu de l'ascension sociale et celui de la reproduction sociale où prospèrent les lignées de dirigeants.

Pour rendre compte de ce double mouvement d'ascension et de reproduction sociales qui a transformé la société au cours du XX<sup>e</sup> siècle, nous avons utilisé la catégorie sociale biographique<sup>11</sup> en distinguant 5 classes qui rendent compte des phénomènes d'origine et de mobilités sociales (encadré 2).

La croissance des classes moyennes s'est accompagnée d'un profond mouvement de moyennisation des comportements en particulier des comportements résidentiels. L'expansion des classes moyennes salariées et leurs aspirations au bien-être relayées par les médias contribuent à la moyennisation des pratiques en matière de confort. Les enquêtés de *PDP* et *B&E* contribueront pleinement à ce double mouvement et profiteront de l'amélioration du parc immobilier, de l'augmentation du salaire moyen

**Graphique 7 : Nombre moyen de personnes du ménage et de pièces du logement durant la vie adulte pour les générations 1926-1929, 1930-1939 et 1940-1950**



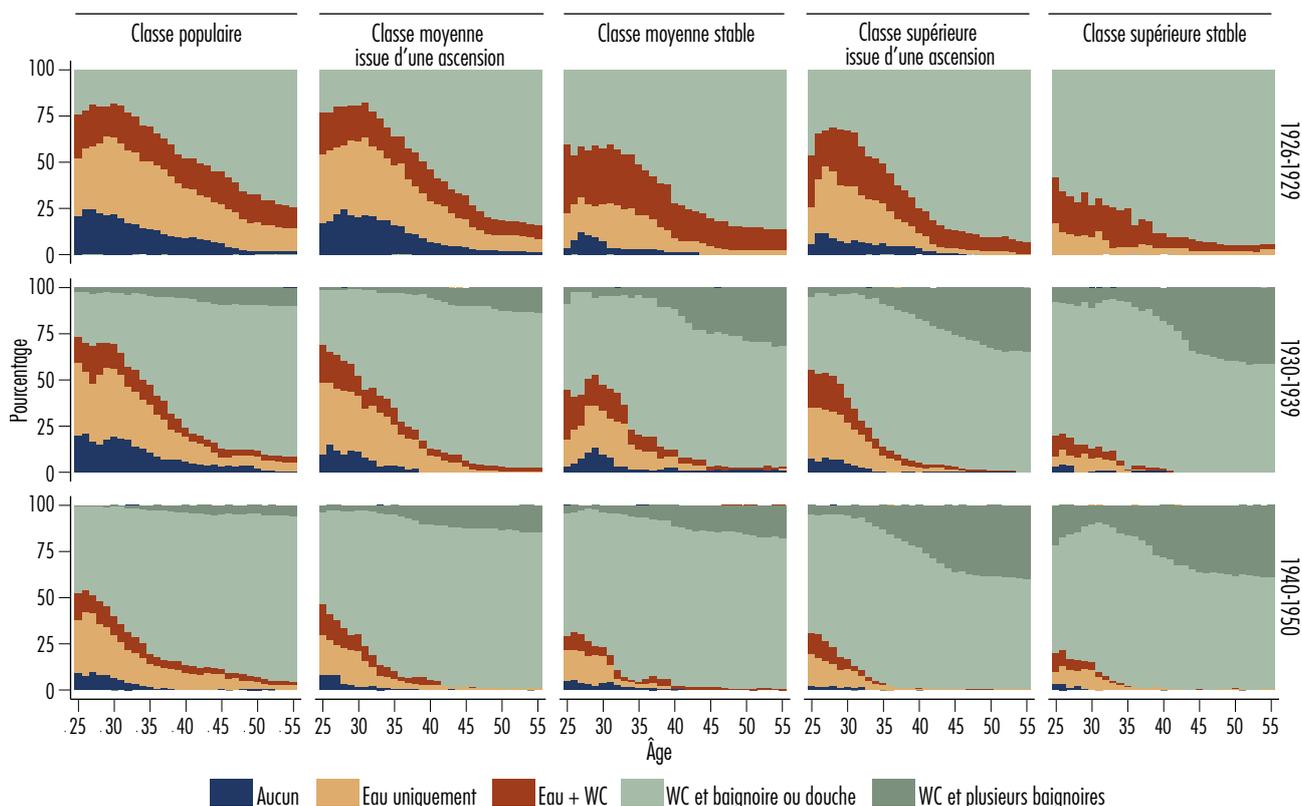
Source : enquêtes PDP (INED, 1986) et B&E (INED, 2001)

<sup>11</sup> Celle-ci est construite à partir de la PCS à différents moments clés de son parcours et de celui de son conjoint : PCS du père, PCS en début de carrière d'Ego et son conjoint, PCS en fin de carrière d'Ego et son conjoint. Pour plus de précisions voir l'article de Le Roux et al Population, 2020.

des Français et de la démocratisation du crédit pour accéder à un moment de leur vie au confort. Ce qui était un luxe réservé dans les grandes agglomérations à une élite bourgeoise ou ouvrière se démocratise : le confort moderne ne constitue plus un objectif dans la trajectoire résidentielle, mais devient un élément de base du logement. Toutefois, ce processus de démocratisation du confort se fera différemment selon les classes sociales et les milieux d'origine comme le montrent les graphiques 7 et 8.

Pour les générations 1926-1929, le fossé en matière de confort qui opposait les classes sociales au XIX<sup>e</sup> siècle se retrouve en début de parcours. Un enquêté sur cinq appartenant aux classes populaires de la région parisienne vivait à 25 ans dans un logement sans eau, plus d'un sur trois dans un logement avec l'eau uniquement. Au total six enquêtés sur dix ne disposaient pas de WC à l'intérieur de l'appartement ou de la maison. Seulement 20% avait la jouissance d'une salle de bain alors que cette proportion atteint 70% parmi les classes supérieures stables. Dans la hiérarchie du confort viennent les classes moyennes en ascension sociale qui ont un profil très proche des classes ouvrières (avec tout de même une amélioration du confort plus rapide), suivis des classes supérieures en ascension sociale, les classes moyennes stables puis les classes supérieures stables. Par ailleurs, cette hiérarchie est renforcée par la densité d'occupation des logements au cours du cycle de vie : les classes populaires ont vécu toute leur vie adulte dans des logements exigus où le nombre de personnes excède largement le nombre de pièces ; au contraire, les classes supérieures stables ont vécu dans les très grands logements de leurs parents avant d'habiter de manière autonome dans des logements où le nombre de personnes et le nombre de pièces est équivalent en moyenne. L'effet de l'origine sociale tend à se répercuter tout au long du cycle de vie : pour les classes moyennes comme supérieures, selon que les personnes sont issues d'origines sociales plus basses ou non, les écarts de taille et de densité d'occupation des logements ne sont réduits que vers 35 ans, sans que les personnes en ascension ne rattrapent complètement les autres en moyenne.

**Graphique 8 : Confort durant la vie adulte selon la catégorie sociale biographique d'Ego pour les générations 1926-1929, 1930-1939 et 1940-1950**



Source : enquêtes PDP (INED, 1986) et B&E (INED, 2001)

Ainsi la division des classes moyennes et supérieures en deux sous-groupes qui distinguent au sein de chaque catégorie les individus qui ont connu une mobilité sociale intergénérationnelle et/ou intra-générationnelle de ceux qui ont reproduit le statut social de leur père s'avère très opérationnelle et confirme le poids de l'origine sociale dans les conditions de vie des ménages. La proportion d'individus disposant d'une salle de bain à 25 ans passe pour les classes moyennes de 26% lorsqu'ils sont issus des classes populaires à 46% pour les autres. Les écarts sont encore plus impressionnants chez les cadres supérieurs, puisque la proportion double (34% à 70%). Ces différences d'accès au confort se poursuivront tout au long de la trajectoire. A 40 ans, le niveau de confort atteint chez les ouvriers le niveau des classes supérieures stables à 20 ans. A 50 ans, 22% des ouvriers ne disposent pas de tous les éléments de confort (la salle de bains) contre 5% chez les classes supérieures.

La hiérarchie sociale qui ressort de l'analyse de l'enquête PDP se retrouve dans les générations nées entre 1930 et 1939. Cette proximité des trajectoires de confort est liée à la crise du logement d'après-guerre qui ne sera résolue qu'au milieu des années 1970. A 25 ans, les 2/3 des enquêtés nés entre 1930 et 1939 appartenant aux classes populaires n'avaient toujours pas de salle de bain dans leur logement contre un sur dix parmi les classes supérieures stables. L'accès au confort s'effectue pour les classes populaires massivement entre 30 et 40 ans à un rythme plus rapide que celui des générations 1926-1929. Par rapport à leurs aînés, les baby-boomers apparaissent privilégiés : à partir de 30 ans, ils disposent de tout le confort moderne que sont l'eau et les WC, et la salle de bains devient la norme du confort moderne. Seules certaines classes populaires restent en marge du confort. Néanmoins, si les différences de confort tendent à s'estomper pour ces générations, la hiérarchie sociale s'exprime désormais dans la densité d'occupation des logements tout au long de la vie adulte, pour laquelle s'observe de manière nette le double effet des origines sociales et de l'ascension sociale.

Pour avoir un aperçu plus global des facteurs d'accès au confort des différentes générations, nous avons construit deux modèles logistiques à temps discret pour chacune des enquêtes avec comme variable d'intérêt l'accès aux WC et douche dans le logement. Les modèles paramétriques ont été ajustés sur la variable de durée depuis le premier logement autonome d'Ego en région parisienne (Tableau 2).

Les modèles confirment l'effet central du statut d'occupation du logement quelle que soit la génération. Les locataires HLM ont 7 fois plus de chances que les locataires du privé d'accéder au confort toutes choses égales par ailleurs. Ainsi, dans les années 1960, une partie des classes populaires et des classes moyennes accéderont au logement HLM et découvriront la salle de bains symbole de la modernité. La propriété du logement favorise aussi, dans une moindre mesure, l'accès au confort (entre 1,5 et 2 fois plus de chances que les locataires privés), de manière plus marquée pour les générations anciennes : à partir du début des années 1950, certains achèteront grâce aux prêts du Crédit immobilier un logement neuf doté de tous les éléments de confort et d'autres construiront directement leur maison petit à petit et l'équiperont. Les locataires loi 48 ont quant à eux 3 fois moins de chances d'accéder au confort que les locataires privés, car peu d'entre eux finalement installeront un minimum de confort. Enfin, le fait d'habiter chez ses parents est très lié aux effets de générations. Il est pénalisant pour les générations anciennes car leurs parents ont moins bénéficié de la diffusion du confort.

Les modèles confirment que l'origine sociale est le facteur individuel le plus fortement associé à l'accès au confort, avec une hiérarchie marquée entre les enfants de cadres et d'ouvriers, les premiers ayant autour de 2 fois plus de chances que les seconds d'accéder au confort. A noter également un effet de genre, les femmes ayant plus de chances d'accéder au confort que les hommes ainsi qu'un fort effet de la nationalité, bien qu'elle s'atténue pour les générations plus récentes. La main d'œuvre étrangère, venue notamment dans le cadre de la reconstruction d'après-guerre, logée dans des hôtels meublés ou des logements de fortune, a été la première victime de la crise du logement, et notamment la génération 1926-1935. Pour cette génération, on estime qu'un étranger a 2,5 fois moins de chance d'accéder au

confort qu'un Français de naissance. Parmi ces étrangers, certains ont contribué au peuplement des bidonvilles de la région parisienne autour des années 1960, vivant alors dans les conditions les plus précaires.

**Tableau 2 : Modèles logistiques à temps discret sur l'accès au confort (WC+douche) depuis le premier logement autonome en région parisienne**

	PDP		B&E	
	Odds Ratios	IC 95%	Odds Ratios	IC 95%
Intercept	0,21***	[0,11 — 0,37]	0,14***	[0,07 — 0,26]
† (durée depuis le premier logement autonome)	0,56***	[0,53 — 0,60]	0,55***	[0,50 — 0,59]
† <sup>2</sup>	1,04***	[1,03 — 1,04]	1,04***	[1,03 — 1,05]
† <sup>3</sup>	1,00***	[1,00 — 1,00]	1,00***	[1,00 — 1,00]
Age au premier logement indépendant en RP	1,05***	[1,03 — 1,07]	1,11***	[1,08 — 1,14]
Age : <i>ref &lt;20 ans</i>				
20-29 ans	1,18	[0,79 — 1,80]	1,27	[0,93 — 1,75]
30-39 ans	1,68*	[1,03 — 2,79]	1,19	[0,70 — 2,01]
40-61 ans	1,41	[0,74 — 2,72]	0,46^	[0,20 — 1,05]
Sexe : homme <i>ref femme</i>	0,86*	[0,77 — 0,97]	0,79***	[0,69 — 0,91]
Génération (PDP) : 1931-1935 <i>ref 1926-1930</i>	1,20**	[1,07 — 1,35]	-	
Génération (B&E) : 1946-1950 <i>ref 1940-1945</i>			1,49***	[1,30 — 1,72]
CSP du père : <i>ref Ouvrier</i>				
Agriculteur	0,96	[0,77 — 1,17]	1,07	[0,83 — 1,38]
Artisan, commerçant	1,67***	[1,42 — 1,97]	1,35**	[1,08 — 1,67]
Cadre et PIS	2,56***	[2,08 — 3,15]	1,74***	[1,39 — 2,18]
Professions intermédiaires	1,20	[0,97 — 1,47]	1,65***	[1,30 — 2,09]
Employés	1,24*	[1,03 — 1,48]	1,12	[0,90 — 1,39]
Chômeurs et autres	2,40***	[1,48 — 3,84]	0,79	[0,47 — 1,31]
Statut d'occupation du logement : <i>ref locataire privé</i>				
Hébergé chez les parents	0,40***	[0,32 — 0,49]	1,39*	[1,03 — 1,90]
Logé par l'employeur	0,49***	[0,38 — 0,64]	0,62***	[0,47 — 0,82]
Propriétaire	2,11***	[1,74 — 2,58]	1,50***	[1,19 — 1,89]
Locataire HLM	7,32***	[5,89 — 9,13]	7,66***	[5,38 — 11,0]
Locataire loi 48	0,28***	[0,22 — 0,35]	0,30***	[0,17 — 0,52]
Locataire autre	0,21***	[0,17 — 0,27]	0,39***	[0,29 — 0,53]
Autres statuts	0,15***	[0,09 — 0,24]	0,45***	[0,36 — 0,56]
Ne sait pas	0,59	[0,14 — 1,75]	0,14***	[0,07 — 0,26]
Localisation pendant l'enfance : <i>ref en France hors RP</i>				
Paris	0,92	[0,77 — 1,10]	1,12	[0,89 — 1,40]
Banlieue	1,03	[0,89 — 1,21]	0,96	[0,80 — 1,15]
A l'étranger	1,23	[0,94 — 1,59]	0,82	[0,63 — 1,06]
Manquant	0,85	[0,30 — 2,05]	5,93	[0,71 — 123]
Nationalité : <i>ref Française de naissance</i>				
Française par acquisition	0,73*	[0,54 — 0,98]	0,83	[0,59 — 1,15]
Etrangère	0,39***	[0,28 — 0,53]	0,73*	[0,53 — 0,99]

Signification codes : 0,0001:\*\*\* ; 0,001:\*\* ; 0,01:\* ; 0,05:^

Source : enquêtes PDP (INED, 1986) et B&E (INED, 2001)

---

## Conclusion

Les enquêtes Peuplement et Dépeuplement de Paris et Biographies entourage sont venues pallier une lacune sur l'histoire du confort qui existait en raison du manque de données longitudinales disponibles. Elles ont permis de retracer la diffusion du confort au sein des générations et des classes sociales qui s'est produite au cours du XX<sup>e</sup> siècle en Région parisienne. En France, l'accès au confort se produit réellement à partir des années 1960 avec la mise en œuvre d'une réelle politique du logement avec la construction de logements neufs et la réhabilitation du parc ancien. Selon les générations, il intervient à des moments différents du cycle de vie. Les générations nées au début du siècle ont vécu dans des conditions de vie très difficiles dans des logements étroits le plus souvent sans sanitaires et profiteront très tard de l'amélioration du confort. Certains individus, trop âgés pour devenir propriétaires ou accéder au logement social, vivront toute leur vie dans des logements loin de 1948 sans aucun confort. Les générations nées entre 1925 et 1940 ont connu ces conditions d'inconfort mais à la différence de leurs parents, ils ont pu, jeunes adultes, bénéficier des aides pour accéder à la propriété mises en place au cours des années 1950 et aux logements HLM à partir des années 1960. Les générations du baby-boom, quant à eux, ont grandi pour la plupart dans des petits logements ne disposant pas de salle de bain, mais ont vu leurs conditions de logement s'améliorer au fur et à mesure que leurs parents accédaient au confort. A cet effet de génération s'ajoute un effet de classe sociale qui hiérarchise l'accès aux éléments de confort des logements habités mais aussi, et d'autant plus pour les générations du baby-boom, la taille des logements. Entre les deux guerres, le confort est toujours un élément de différenciation sociale, les classes populaires et moyennes vivant dans des logements non équipés alors qu'une partie des classes supérieures jouissent déjà d'une salle de bain. L'accès au confort se réalise petit à petit après la Seconde Guerre mondiale selon la hiérarchie sociale au sein des générations, les plus modestes, notamment les immigrés restant longtemps exclus « du logement moderne ». Pour autant la crise du logement qui prendra fin au milieu des années 1970 n'a pas été un obstacle à l'arrivée du baby-boom. Si les générations nées entre 1920 et 1935 ont connu des conditions de vie difficiles en début de vie adulte au moment où elles constituent leurs familles, elles vivent dans l'espoir d'une amélioration du confort qui leur permet d'envisager la constitution de familles nombreuses. Cette histoire du confort vient ainsi renforcer le constat établi par des chercheurs, à savoir que le baby-boom reste encore de nos jours un mystère (Le Bras, 2007, Desplanques, 1988).

---

## Références

- Bastie J. (1964), *La Croissance de la banlieue parisienne*, Paris, PUF, 624 p.
- Beaufils S., Bonvalet C. (2006), *Les trajectoires géographiques des Franciliens de 50 à 70 ans*, Paris IAURIF, note rapide, 4 p.
- Bertillon J. (1894), *Essai de statistique comparée du surpeuplement des habitations à Paris et dans les grandes capitales européennes*, Paris, Imprimerie Chaix, 33 p.
- Bonvalet C., Gotman A., Grafmeyer Y. (1999) (eds), *La famille et ses proches. L'aménagement des territoires*, Paris, Ined, travaux et Documents n°143.
- Bonvalet C. (2007), « Histoire résidentielle d'une génération » C. Bonvalet et al (eds) *Les stratégies résidentielles et patrimoniales : vieillissement de la population et logement*, Paris, La Documentation Française, pp. 283-302.
- Bonvalet C., OGG J. (2009), *Les baby-boomers : une génération mobile*, co-éditions INED/Aube, 253 p.

- Bonvalet C. (2015) « Les mères des baby-boomers » C. Bonvalet, I. Olazabal, M. Oris, *Les baby-boomers, une histoire de familles*, Montréal, Presses Universitaires du Québec, pp. 53-82. <https://doi.org/10.2307/j.ctv18phc3g.7>
- Bourdelaïs P. (ed) (2001), *Les hygiénistes, enjeux, modèles et pratiques (XVIII-XXe siècles)*, Belin, 544 p.
- Cahen L. (1957), Évolution des conditions de logement en France depuis cent ans. In: *Études et conjoncture*, Institut national de la statistique et des études économiques, n°10-11, 1957 (12<sup>e</sup> année). pp. 985-1376. <https://doi.org/10.3406/estat.1957.8463>
- Cribier F. (1989), « Une génération de Parisiens à deux périodes de leur vie. Itinéraires résidentiels et stratégies ». *Les Annales de la recherche urbaine*, N°41, Familles et patrimoines. pp. 42-50. <https://doi.org/10.3406/aru.1989.1424>
- Cribier F., Duffau M.-L., Kych, A. (1990), « Histoire résidentielle d'une génération de Parisiens nés entre 1906 et 1912 ». C. Bonvalet, A.M. Fribourg (eds), *Stratégies résidentielles*. Editions de l'INED, Congrès et colloque n° 2, pp. 97-106.
- Daumard A. (1965). *Maisons de Paris et propriétaires parisiens au XIXe siècle, 1809-1880*. Editions Cujas, 284 p.
- Desplanques G. (1988), « La fécondité de 1939 à 1964 : le «baby-boom» », in Dupaquier (ed), *Histoire de la population de 1914 à nos jours*, Tome 4 Paris, PUF, 1988.
- Dreyfus J. (1990), *La société du confort. Quels enjeux, quelles illusions ?*, Paris, L'Harmattan, 162 p.
- Durif P. (1998), « L'émergence de l'outil statistique (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) » M. Segaud, C. Bonvalet, J. Brun, *Logement et Habitat, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 43-50.
- Eleb M., Debarre A. (1995), *L'invention de l'habitation moderne Paris 1880-1914*. Architectures de la vie privée, suite Paris, Hazan, et Archives de l'Architecture moderne, 1995, 534 p.
- Engrand L. (2002), « Confort » in M. Segaud, J. Brun, J.C. Driant, *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, Paris, Armand Colin.
- Engrand L. (2018), *Le confort. Modèles, normes, expériences. Une histoire de l'habitation en France (1830-1975)*, Université Paris-Est, Thèse sur travaux en architecture vol 1. 282 p.
- Fijalkow Y. (1998), *La construction des îlots insalubres Paris 1850-1945*, Paris, L'Harmattan, 273 p.
- Frey, J. P. (1986). *La ville industrielle et ses urbanités : la distinction ouvriers/employés, Le Creusot 1870-1930 (Vol. 25)*. Editions Mardaga. 386 p.
- Gengembre G. (1989), « La famille des contre-révolutionnaires : une réponse archaïque à la modernité », I Thery, C. Biet (eds), *La famille, la loi, l'État : de la Révolution au Code civil*, Paris, CNRS, Centre Georges Pompidou, Imprimerie Nationale.
- Girard A., Bastide H. (1952), « Enquête sur le logement des jeunes ménages dans le département de la Seine », *Population*, 7<sup>e</sup> n°4, pp. 617-636. <https://doi.org/10.2307/1524867>
- Goubert J-P. (1986), *La conquête de l'eau. L'avènement de la santé à l'âge industriel*, Paris, Laffont, 1986, 302 p.
- Groux G., Lévy C. (1993), *La possession ouvrière. Du taudis à la propriété (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1993, 247 p.
- Guerrand R-H. (1987), « Espaces privés », in Philippe Ariès et Georges Duby (eds.), *Histoire de la vie privée. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, pp. 325-41.
- Guerrand R-H. (1987), *Propriétaires et locataires. Les origines du logement social en France (1850-1914)*, Paris, Quintette, 345 p.
- Guerrand, R-H.(2020). *Les lieux : Histoire des commodités*. La Découverte. 211 p.

- Halbwachs M. (1913), *La classe ouvrière et les niveaux de vie, travaux de l'année sociologique*, Paris, Alcan.
- Le Bras H., (2007), *Les quatre mystères de la population française*, Paris, Odile Jacob
- Le Roux G., Imbert C., Bringé A., Bonvalet C. (2020). « Transformations sociales de l'agglomération parisienne au cours du XXe siècle : une approche longitudinale et générationnelle des inégalités d'accès à la ville ». *Population*, 75(1), pp.71-100. <https://doi.org/10.3917/popu.2001.0071>
- Le Play F., *La Réforme sociale en France*, Paris, Plon, 1864, 480 p.
- Leridon H (1987), *La seconde Révolution contraceptive, la régulation des naissances en France de 1950 à 1985*, Paris, PUF/Ined, Travaux et Documents, Cahier n°117, 380 p. <https://doi.org/10.2307/1533089>
- Lévy-Vroelant C., Bony L., Fesdjian S. (2019), *Les bains-douches de Paris : une enquête sur les lieux et leurs usages*. Ined, document de travail 252, 94 p.
- Loiseau M., Bonvalet C. (2005), « Effet à long terme d'une politique de régulation des loyers : rôle du parc de logements soumis à la loi de 1948 », *Population*. 60(3), pp. 351-366. <https://doi.org/10.3917/popu.503.0351>
- Magri S. (1991), « Des « ouvriers » aux « citoyens modestes » : Naissance d'une catégorie : les bénéficiaires des habitations à bon marché au tournant du XXe siècle. » *Genèses*, 5, 1991. Observer, classer, administrer, sous la direction de Christian Topalov. pp. 35-53. <https://doi.org/10.3406/genes.1991.1076>
- Marchand B. (1993), *Histoire d'une ville, XIXe-XXe siècle*, Paris, Editions du Seuil collection histoire, 440 p.
- Merlin, P. (1988), « L'évolution du parc de logements (1945-1986) in Catherine Bonvalet et Pierre Merlin (eds.), *Transformations de la famille et habitat*, Paris, Ined, Cahiers et documents n° 120, pp.203-221.
- Merlin, P. (2005), « L'impressionnante évolution des conditions de logement des Français depuis la Deuxième Guerre mondiale ». C. Bergouignan, C. Blayo, A. Parant et al. (eds.), *La population de la France. Évolutions démographiques depuis 1946*, Ined/ Cudep, p. 771-784.
- Michel, A. (1955). « La population des hôtels meublés à Paris : composition et conditions d'existence ». *Population*, 10, pp. 627-644. <https://doi.org/10.2307/1525256>
- Perrot M. (1981), « Les ouvriers, l'habitat et la ville au XIXe siècle », in *La question du logement et le mouvement ouvrier français*, Paris, Les Éditions de la Villette, 1981, pp. 19-39
- Perrot, M. (1987). *Histoire de la vie privée, Tome IV, De la Révolution à la Grande Guerre*. Paris, Le Seuil, pp. 416-417.
- Prost A. (1987), « Frontières et espaces du privé », A. Prost, G. Vincent, P. Ariès, G. Duby, (eds.), *Histoire de la vie privée : de la première guerre mondiale à nos jours*. Éd. du Seuil, pp 13-154.
- Sauvy, A. (1946). « Logement et population ». *Population*, 1(3), pp. 441-452. <https://doi.org/10.2307/1524014>
- Sauvy A. (1984), *Histoire économique de la France entre les deux guerres*, vol 2. 439 p.
- Sirinelli J.-F. (2003), *Les Baby-Boomers. Une génération (1945-1969)*, Paris, Hachette Littératures, coll. « Pluriel »
- Thélot C. (1982), *Tel père, tel fils ? Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 250 p.
- Villermé L.-R. (1840), *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et soie*, 2 volumes, Paris, J. Renouard, 1840, 437 p.